

Jean-Michel Blanquer veut "mettre fin à l'opposition entre le rural et l'urbain"

Il faut "rassembler les deux enjeux que sont l'égalité sociale et l'égalité territoriale pour avoir une vision plus fine et agile et travailler efficacement contre les inégalités sociales", déclare Jean-Michel Blanquer lors de l'ouverture du séminaire "Politiques éducatives et territoires" au **MEN**, le 3 octobre 2018. À cette occasion, il présente la mission sur la "territorialisation des politiques éducatives" confiée à Ariane Azéma, **IGAENR** et Pierre Mathiot, professeur des universités ([lire sur AEF info](#)). Une réforme est prévue pour la rentrée à 2020.



Jean-Michel Blanquer a confié une mission sur la territorialisation des politiques éducatives à Ariane Azéma, IGAENR, et Pierre Mathiot, professeur des universités. Maïwenn Lamy

"L'un de nos objectifs est de mettre fin à l'opposition entre le rural et l'urbain dans nos approches", déclare Jean-Michel Blanquer lors de l'ouverture d'un séminaire intitulé "politiques éducatives et territoires", qui se tient mercredi 3 octobre 2018 au ministère de l'Éducation nationale. "Les solutions à apporter ne sont pas les mêmes d'un endroit à l'autre. En milieu rural, le sujet est rarement le taux d'encadrement, il est ailleurs. Nous devons avoir une vision plus complexe, plus fine", ajoute le ministre.

Pour lui, tout l'enjeu de la mission confiée à Pierre Mathiot et à Ariane Azéma est "de rassembler les deux enjeux que sont l'égalité sociale et l'égalité territoriale pour avoir une vision plus fine et agile et travailler efficacement contre les inégalités sociales".

"système binaire" et "rigidité territoriale" de l'éducation prioritaire

Jean-Michel Blanquer critique aussi le système "binaire" et la "rigidité territoriale" de l'éducation prioritaire : "Vous y êtes vous êtes sauvés, vous n'y êtes pas, vous êtes en enfer. Pour toute l'éducation prioritaire, on doit avoir un volontarisme permettant qu'au bout de quelques années, on passe d'une

situation X à Y au lieu de voir des situations se perpétuer", estime-t-il.

"Nous sommes arrivés à un système où l'on indemnise la difficulté. Le but est au contraire de stimuler la réussite", ajoute le ministre. "Nous devons avancer pour consacrer toujours plus de moyens à l'éducation prioritaire mais d'une façon qualitativement pertinente", a-t-il par ailleurs précisé le 2 octobre lors de son audition devant la commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale.

"Nous devons trouver des indicateurs territoriaux et sociaux pertinents afin d'avoir un jugement fiable dans tous les endroits de la République et de se fixer des objectifs clairs pour améliorer les choses", déclare enfin le ministre.

Pour rappel la dernière réforme de la carte de l'éducation prioritaire date de 2014 ([lire sur AEF info](#)).

Une réforme pour la rentrée 2020

"J'ai pris la décision de geler la modification de la carte de l'éducation prioritaire à la rentrée 2019", déclare Jean-Michel Blanquer lors de son audition devant la commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale, le 2 octobre. La réflexion plus large d'Ariane Azéma et Pierre Mathiot sur la "territorialisation des politiques éducatives" servira de base à la réforme prévue pour la rentrée 2020.